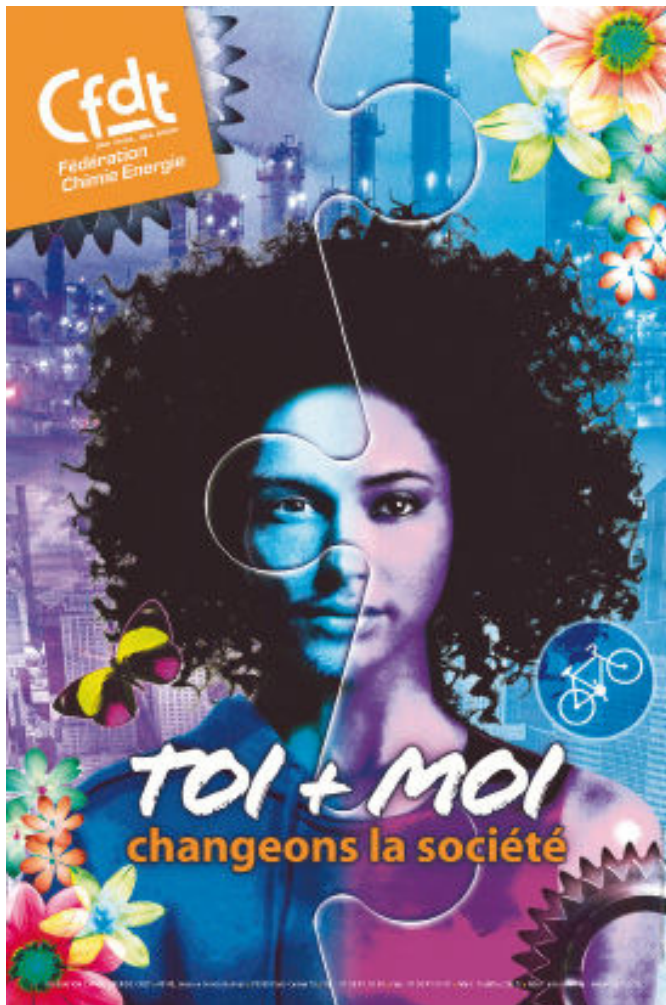


Droits égaux, opportunités égales : des progrès pour tous !



Forte de ses valeurs fondées sur l'émancipation, la FCE-CFDT est engagée depuis plusieurs années dans le combat pour l'égalité afin de remédier aux inégalités de fait rencontrées par les femmes dans le monde du travail.

La FCE-CFDT a toujours revendiqué que le travail puisse être source d'indépendance et d'épanouissement personnel.

Les femmes, comme les hommes, doivent pouvoir concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Chaque femme doit pouvoir progresser et accéder à des responsabilités au même titre que ses homologues masculins.

**En 2010, passons des bonnes intentions
à des mesures concrètes et négociées
dans des accords collectifs !**

Où en est-on en 2010 ? :

Un « deuxième sexe » toujours au second plan !

Un siècle après les premiers mouvements réclamant le droit de vote pour les femmes, le combat pour l'égalité entre les deux sexes reste toujours d'actualité.

Inscrits dans la loi, les droits acquis par les femmes sont autant de victoires obtenues contre l'ordre établi. Parmi les plus emblématiques :

- Le droit de vote accordé aux femmes en 1944.
- L'autorité parentale se substitue à la seule autorité paternelle en 1970, pour aboutir en 2002 à la coparentalité.
- La dépénalisation de l'avortement, grâce à la loi Veil, votée en 1975.
- L'instauration officielle de la Journée de la Femme en France, en 1982.
- L'accès des femmes aux fonctions électives favorisé par la loi sur la parité, votée en 2000.
- L'égalité professionnelle grâce à trois lois importantes : la loi Roudy en 1983, la loi Génisson en 2001, pour aboutir à la loi sur l'égalité salariale en 2006.

En 2010, les femmes sont donc des citoyennes au même titre que les hommes. Elles sont libres de choisir leur maternité, aspirent aussi à des responsabilités dans les institutions nationales comme dans les entreprises. Malgré cela, la femme n'est toujours pas « un Homme comme les autres » dans notre société qui se veut émancipée.

Ainsi, la réalité nous offre une image contrastée de la condition féminine et nous indique le chemin qu'il reste à parcourir.

En effet, que dire de la condition de certaines femmes dans un pays qui lance une campagne nationale afin de lutter contre les violences conjugales faites aux femmes ?

Des violences qui ne sont pas circonscrites dans l'espace privé à l'abri des regards, mais que les femmes rencontrent aussi dans les entreprises sous la forme de harcèlement moral et/ou sexuel.

A travers sa campagne « Respectées », la CFDT s'engage dans la lutte contre ce fléau qui renvoie à des pratiques d'un autre âge !

Mais la violence faite aux femmes, ce sont aussi des risques de chômage et de précarisation plus élevés que pour les hommes, surtout quand elles sont chefs de famille monoparentale.

Quant aux entreprises, malgré l'obligation de négocier des accords sur l'égalité professionnelle, beaucoup aujourd'hui manquent à l'appel, surtout parmi les plus petites qui sont aussi les plus nombreuses. Que dire alors des inégalités de salaires qui devraient être résorbées, au regard de la loi de 2006, à la fin de cette année ?

**Pour des droits égaux, toi et moi,
hommes et femmes
changeons la société...rejoins la CFDT !**